

RCS : NIORT Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00012 Numéro SIREN : 331 302 562 Nom ou dénomination : TRENTÉ ORMEAUX DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2024 sous le numéro de dépôt 2068



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	65 251 923	31 064 084	34 187 839	31 590 522
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	3 197 324	200 510	2 996 813	2 996 741
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	245 947	200 510	45 436	45 364
FONDS COMMERCIAL (1)	521 173		521 173	521 173
IMMOBILISATIONS DIVERSES	2 430 203		2 430 203	2 430 203
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	58 307 173	30 538 573	27 768 599	25 433 661
TERRAINS	5 657 950	105 616	5 552 333	5 589 596
CONSTRUCTIONS	34 033 184	20 177 297	13 855 887	15 011 748
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	11 955 453	8 944 743	3 010 709	3 521 573
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 772 746	1 310 915	461 830	539 087
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	4 887 838		4 887 838	771 655
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 747 425	325 000	3 422 425	3 160 119
PARTICIPATIONS	860 062		860 062	860 062
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	300 523		300 523	100 490
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 703 364		1 703 364	1 642 811
PRETS	850 185	325 000	525 185	523 465
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	33 290		33 290	33 290
ACTIF CIRCULANT	35 185 219	160 535	35 024 684	32 039 184
STOCKS ET EN-COURS	11 018 545	113 000	10 905 545	11 713 890
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	80 991		80 991	63 799
MARCHANDISES	10 937 554	113 000	10 824 554	11 650 091
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	5 589 760	47 535	5 542 224	5 144 838
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	633 643	31 495	602 148	679 447
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	4 956 116	16 040	4 940 076	4 465 390
CREANCES DIVERSES (3)	520 624		520 624	541 537
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 159 995		3 159 995	5 759 995
DISPONIBILITES	14 594 487		14 594 487	8 598 406
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	301 805		301 805	280 515
TOTAL GENERAL	100 437 143	31 224 619	69 212 523	63 629 706
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

Pour copie
Certifiée conforme



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	22 164 543	20 364 673
CAPITAL	1 200 000	1 200 000
RESERVES	15 663 673	15 081 278
RESERVE LEGALE	120 000	120 000
AUTRES RESERVES	15 543 673	14 961 278
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 300 870	4 083 394
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>22 164 543</i>	<i>20 364 673</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	649 317	620 579
PROVISIONS POUR RISQUES	649 317	620 579
DETTES (1)	46 398 663	42 644 454
DETTES FINANCIERES (2)	28 183 626	25 152 648
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	18 653 131	16 063 537
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	9 530 494	9 089 111
DETTES D'EXPLOITATION	17 361 136	16 359 828
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 526 607	9 915 506
DETTES FISCALES ET SOCIALES	6 554 712	6 231 064
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	279 816	213 256
DETTES DIVERSES	827 648	1 105 170
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	767 222	1 035 981
AUTRES DETTES DIVERSES	60 426	69 188
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	26 252	26 807
TOTAL GENERAL	69 212 523	63 629 706
(1) Dont à plus d'un an	17 757 799	15 213 935
Dont à moins d'un an	28 640 864	27 430 519
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	161 584 446	158 525 432
VENTES DE MARCHANDISES	148 032 172	145 413 349
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	8 809 688	9 165 222
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	3 060 914	2 501 410
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	159 902 775	157 079 983
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	10 000	
REPRISES SUR PROVISIONS	306 782	72 370
TRANSFERTS DE CHARGES	506 510	389 692
AUTRES PRODUITS	858 378	983 386
CHARGES D'EXPLOITATION	151 929 486	150 930 468
ACHATS DE MARCHANDISES	118 755 589	120 314 603
VARIATION DES STOCKS	873 736	(235 878)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	454 601	462 871
VARIATION DES STOCKS	(17 192)	12 306
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	11 115 206	10 407 136
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 169 655	2 220 581
SALAIRES ET TRAITEMENTS	12 119 872	11 158 710
CHARGES SOCIALES	3 607 058	3 730 429
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 525 222	2 407 078
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	138 240	173 947
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	134 317	243 179
AUTRES CHARGES	53 177	35 501
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 654 960	7 594 963
PRODUITS FINANCIERS	108 359	142 264
PARTICIPATIONS	32 920	41 698
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 912	2 182
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	4 539	10 064
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	68 987	88 319
CHARGES FINANCIERES	266 493	254 553
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	265 921	254 544
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	571	8
RESULTAT FINANCIER	(158 134)	(112 289)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	9 496 826	7 482 674



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	76 524	421 302
SUR OPERATIONS DE GESTION	76 464	325 901
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	60	95 400
CHARGES EXCEPTIONNELLES	75 846	406 265
SUR OPERATIONS DE GESTION		15 525
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	846	89 340
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	75 000	301 400
RESULTAT EXCEPTIONNEL	678	15 036
PARTICIPATION DES SALAIRES	2 209 158	1 674 036
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 987 476	1 740 280
<i>Total des produits</i>	<i>161 769 330</i>	<i>159 088 998</i>
<i>Total des charges</i>	<i>156 468 459</i>	<i>155 005 603</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	5 300 870	4 083 394
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	174 825	174 825
Produits financiers concernant les entreprises liées	2 030	2 320
Charges financières concernant les entreprises liées	58 300	87 100

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les investissements de l'exercice mis en service s'élèvent à 744 k€ et correspondent principalement :

- au complément de travaux d'agencement pour la mise en service du centre auto pour 294 k€ ;
- et à l'acquisition de matériel d'exploitation pour 259 k€.

Les investissements en cours s'élèvent à 4 888 k€ et correspondent principalement :

- à l'agrandissement de la surface de vente et du remodeling de l'hyper pour 4 356 k€ ;
- à l'extension du parking pour 412 k€ ;

Ces investissements ont été financés par trois emprunts, pour un montant global de 10 500 k€ répartis de la façon suivante :

- un emprunt de 1 000 k€ sur 5 ans ;
- un emprunt de 4 750 k€ sur 7 ans débloqué à hauteur de 945 k€ sur l'exercice ;
- et un emprunt de 4 750 k€ sur 10 ans débloqué à hauteur de 3 344 k€ sur l'exercice.

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Les impacts sur le chiffre d'affaires sont indiqués sous la rubrique « Note sur le compte de résultat ».

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 15 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	6 ^{2/3} à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 300 000 actions de 4 euros.

Fonds commercial

* SA DISNIORT	Acquisition le 15.04.1987	25 715
* SARL JAD	Acquisition le 02.04.1991	68 602
* SNC DU BAS D'ANGLE	Acquisition le 14.06.1999	289 653
* SARL PIERRE TRICOIRE	Acquisition le 21.07.2000	121 959
* SAS SECOF	Fusion le 15.01.2010	15 245
		521 174

Mali technique

BRUT AMORTISSEMENT PROVISION NET

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

- absorption de la société SAS SECOF le 15.01.201
- absorption de la société SCI MEUNIER le 13.09.2013

Fonds commercial (SECOF)	2 430 203		2 430 203
Terrain (SCI MEUNIER)	43 000		43 000
Construction (SCI MEUNIER)	349 535	158 879	190 656
	2 822 738	127 103	2 695 635

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	3 188 365	8 960		3 197 325
Immobilisations corporelles	53 462 833	4 851 273	6 933	58 307 173
Immobilisations financières - titres	2 502 875	61 399	846	2 563 427
Immobilisations financières - créances	907 245	276 754		1 183 999
	60 061 317	5 198 385	7 779	65 251 924

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	191 623	8 887		200 511
Immobilisations corporelles	28 029 171	2 516 335	6 933	30 538 573
	28 220 795	2 525 222 (*)	6 933	30 739 084
(*) Dont dotation : . linéaire		2 262 649		
. dégressive		262 574		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	620 579	134 317	105 579	649 317
Dépréciations de l'actif immobilisé	250 000	75 000		325 000
Dépréciations de l'actif circulant	223 499	138 240	201 203	160 536
	1 094 078	347 557 (*)	306 782 (*)	1 134 853
(*) Dont : . exploitation		272 557	306 782	
. financier				
. exceptionnel		75 000		

(1) Les provisions pour risques et charges concernent :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 326 000 €.
- un litige URSSAF concernant la mise en œuvre de la solidarité financière pour 189 000 €.
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 134 317 €.

Biens pris en crédit-bail

IMMOBILIER (1)

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	1 166 816	197 057
Dotation aux amortissements théoriques	77 788	49 264
Cumul des amortissements théoriques	1 043 652	127 780
Valeur nettes	123 164	69 278

Redevances

Afférentes à l'exercice	131 625	43 200
Cumulées	1 787 907	155 789
Restant à payer: . à mois d'un an	131 625	43 200
. de un à cinq ans	65 762	19 096
. à plus de cinq ans	-	-
. total	197 387	62 296

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	140 000	-
---	---------	---

Réintégrations fiscales en fin de contrat	280 204	-
---	---------	---

(1) Suite à la fusion avec la SCI MEUNIER

Créances : état des échéancesVALEUR BRUTE
FIN EXERCICEA UN AN
AU PLUSA PLUS
D'UN AN

Créances de l'actif immobilisé	1 183 999		1 183 999
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	5 589 761	5 589 761	
Créances diverses	520 624	520 624	
Charges constatées d'avance	301 806	301 806	
	7 596 189	6 412 191	1 183 999

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	7 584	7 584		
Emprunts bancaires (1)	18 645 548	2 940 674	10 890 240	4 814 634
Emprunts & dettes financières divers (2)	9 530 494	8 361 510	1 110 673	58 311
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	17 361 136	16 477 195		883 941
Dettes diverses	827 649	827 649		
Produits constatés d'avance	26 252	26 252		
	46 398 663	28 640 864	12 000 913	5 756 886

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	7 584
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	5 289 279
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	2 699 917
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	8 038 110

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	<u>N-1</u>
- Hypermarché	132 293 355	139 741 007
- Drive Niort	18 618 787	11 096 244
- Drive Bessines	8 990 633	6 242 733
	159 902 775	157 079 983

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	43
- Agents de maîtrise	5
- Employés	435
	<u>483</u>

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession d'immobilisations financières	846	60
Dégrèvement d'impôt TASCOT	-	76 464
Dotation aux dépréciations d'immobilisations financières	75 000	-
	<u>75 846</u>	<u>76 524</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	883 941
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	1 325 217
	<u>2 209 158</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28%, majorée de la contribution sociale de 3.3% et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère H.T.O.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 559 514
- Impôt concernant le résultat exceptionnel	- 572 038
	<u>1 987 476</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28.92 %)	194 401
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 27.37 %)	247 357

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	DETTE GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (*)	18 645 548	-	3 343 912
(*) Nantissement du fonds de commerce			

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	30 347 227	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Emprunts souscrits non débloqués	-	5 233 230

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**)
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 31 %) ;

- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise et moyen pour les employés ;

- table de mortalité : 2019.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 1 218 000 €

La société TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION a souscrit un contrat « Extension Capital Fin de carrière », garantissant le remboursement des indemnités de départ à la retraite prévue par la convention collective du commerce à prédominance alimentaire. La société a constitué ce fonds collectif à hauteur de 344 450 € au 31.12.2020 et à réaliser un versement complémentaire de 39 000 € en janvier 2021.

	S.C.I. COUDENNE Rue Coudenne 17800 PONS R.C.S. 409 971 789	S.A.R.L. STL 37 Rue Jean Couzinet 79000 Niort R.C.S. 478 119 381	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX VOYAGES Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 409 971 789
Entreprises liées			
Participations	100 000	1	7 622
Créances rattachées à des participations	-	198 854	-
Créances d'exploitation	-	56 649	-
Créances diverses	28 428	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	13 033
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Produits de gestion courante (location)	-	126 293	22 393
Transfert de charges (refacturation salaires)	-	-	213 400
Autres produits financiers	98	850	-
Charges financières	-	-	-

(1) La société Trente Ormeaux Distribution détient 23.81% des titres de la S.C.I. COUDENNE, propriétaire de terrains à PONS, dans le cadre de la convention de parrainage du magasin E. Leclerc SODIPONS.

	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX BOUTIQUE Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 851 963 710	S.A.S. H.T.O. 580, av de Paris 79000 NIORT R.C.S 518 318 928
Entreprises liées		
Participations	10 000	-
Créances rattachées à des participations	101 670	-
Créances d'exploitation	34 798	-
Créances diverses	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	6 952 614
Produits de gestion courante (location)	13 967	-
Transfert de charges (refacturation salaires)	74 560	-
Autres produits financiers	1 180	-
Charges financières	-	58 300

	S.A.R.L. TRENTÉ ORMEAUX BOUTIQUE Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 851 963 710	S.A.R.L. STL 37 Rue Jean Couzinet 79000 Niort R.C.S. 478 119 381	S.A.R.L. TRENTÉ ORMEAUX VOYAGES Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 409 971 769
Filiales & participations à plus de 50 %			
Capital	10 000	45 735	8 000
Capitaux propres autres que le capital	-36 143	59 169	622 358
Quote-part du capital détenu	100%	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	10 000	1	7 622
Valeur nette des titres détenus	10 000	1	7 622
Prêts et avances consentis	101 670	198 854	-
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	79 056	1 184 407	311 346
Résultat du dernier exercice clos	-33 508	-100 371	-90 719
Dividendes encaissés	-	-	-

	S.C.I. COUDENNE Rue Coudenne 17800 PONS R.C.S. 409 971 769
Filiales & participations entre 10 & 50 %	
Capital	420 000
Capitaux propres autres que le capital	-1 224
Quote-part du capital détenu	23.81%
Valeur brute des titres détenus	100 000
Valeur nette des titres détenus	100 000
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	-
Résultat du dernier exercice clos	-1 224
Dividendes encaissés	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1.200.000,00 euros
Siège social : 580, Avenue de Paris – Centre commercial des Trente Ormeaux – 79000 NIORT
331 302 562 – RCS NIORT

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 02 JUILLET 2021

Portant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 janvier 2021, soit le **bénéfice net comptable de 5.300.870,55 euros** de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice **+ 5.300.870,55 euros**

Affectation :

- A titre de Dividende, la somme de	3.501.000,00 euros
- Le solde en totalité au compte « Autres Réserves », soit	<u>1.799.870,55 euros</u>
	5.300.870,55 euros

Le dividende unitaire "brut" revenant à chaque associé est de **11,67 euros** par action (pour chacune des **300.000 actions** composant le capital), avant déduction des prélèvements obligatoires dus à la source par l'établissement payeur pour le compte des personnes physiques.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée :

- Que, depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux ;
- Que, peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende ;
- Que l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû.
L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

L'Assemblée Générale reconnaît également avoir été informée que conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts (c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes).

Le **dividende "net"** en numéraire est mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

Cette affectation a pour effet de porter le montant des capitaux propres à la somme de **18.663.543,55 euros**.

L'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

	<u>Année</u>	<u>Dividende brut :</u>	
Exercice social 2017/2018	2018	3.501.000 euros	Eligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques
Exercice social 2018/2019	2019	3.501.000 euros	Eligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques
Exercice social 2019/2020	2020	3.501.000 euros	Eligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 02 juillet 2021

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
Monsieur Frédéric LEGAL
Président



TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200 000 €
Siège Social : Centre commercial des Trente Ormeaux
580 avenue de Paris
79000 NIORT

N° SIRET : 331 302 562 00011
Code APE : 4711F
RCS NIORT : 331 302 562

CONSEIL
EXPERTISE
COMPTABLE
AUDIT
SOCIAL
FISCAL
GESTION
FORMATION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2021

SOMMAIRE

Page n° :

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2021

1 à 4

COMPTES ANNUELS AU 31 JANVIER 2021

- Bilan actif
- Bilan passif
- Compte de résultat
- Annexe

TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200 000 €
Siège Social : Centre commercial des Trente Ormeaux
580 avenue de Paris
79000 NIORT

N° SIRET : 331 302 562 00011
Code APE : 4711F
RCS NIORT : 331 302 562

FIN DE MANDAT

Président : Monsieur Frédéric LEGAL

31/01/2022

Directrice Générale : Madame Josiane LEGAL

31/01/2022

Commissaire aux Comptes titulaire : SARL DUO SOLUTION AUDIT

31/01/2023

TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200 000 €
Siège Social : Centre commercial des Trente Ormeaux
580 avenue de Paris
79000 NIORT

N° SIRET : 331 302 562 00011
Code APE : 4711F
RCS NIORT : 331 302 562

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2021

Aux associés de la société TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.


.../...

.../...

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} février 2020 à la date d'émission de notre rapport.

III. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » en page 5 de l'annexe des comptes annuels concernant l'impact de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du coût d'entrée des immobilisations et des stocks de marchandises.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

CS

.../...

.../...

V. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D 441-6 du Code de Commerce.

VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



.../...

.../...

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Poitiers, le 17 juin 2021

Pour la SARL DUO SOLUTIONS AUDIT,
Commissaire aux Comptes,



Christine JANET



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	65 251 923	31 064 084	34 187 839	31 590 522
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	3 197 324	200 510	2 996 813	2 996 741
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	245 947	200 510	45 436	45 364
FONDS COMMERCIAL (1)	521 173		521 173	521 173
IMMOBILISATIONS DIVERSES	2 430 203		2 430 203	2 430 203
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	58 307 173	30 538 573	27 768 599	25 433 661
TERRAINS	5 657 950	105 616	5 552 333	5 589 596
CONSTRUCTIONS	34 033 184	20 177 297	13 855 887	15 011 748
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	11 955 453	8 944 743	3 010 709	3 521 573
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 772 746	1 310 915	461 830	539 087
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	4 887 838		4 887 838	771 655
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 747 425	325 000	3 422 425	3 160 119
PARTICIPATIONS	860 062		860 062	860 062
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	300 523		300 523	100 490
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 703 364		1 703 364	1 642 811
PRETS	850 185	325 000	525 185	523 465
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	33 290		33 290	33 290
ACTIF CIRCULANT	35 185 219	160 535	35 024 684	32 039 184
STOCKS ET EN-COURS	11 018 545	113 000	10 905 545	11 713 890
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	80 991		80 991	63 799
MARCHANDISES	10 937 554	113 000	10 824 554	11 650 091
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	5 589 760	47 535	5 542 224	5 144 838
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	633 643	31 495	602 148	679 447
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	4 956 116	16 040	4 940 076	4 465 390
CREANCES DIVERSES (3)	520 624		520 624	541 537
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 159 995		3 159 995	5 759 995
DISPONIBILITES	14 594 487		14 594 487	8 598 406
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	301 805		301 805	280 515
TOTAL GENERAL	100 437 143	31 224 619	69 212 523	63 629 706
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	22 164 543	20 364 673
CAPITAL	1 200 000	1 200 000
RESERVES	15 663 673	15 081 278
RESERVE LEGALE	120 000	120 000
AUTRES RESERVES	15 543 673	14 961 278
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 300 870	4 083 394
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>22 164 543</i>	<i>20 364 673</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	649 317	620 579
PROVISIONS POUR RISQUES	649 317	620 579
DETTES (1)	46 398 663	42 644 454
DETTES FINANCIERES (2)	28 183 626	25 152 648
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	18 653 131	16 063 537
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	9 530 494	9 089 111
DETTES D'EXPLOITATION	17 361 136	16 359 828
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 526 607	9 915 506
DETTES FISCALES ET SOCIALES	6 554 712	6 231 064
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	279 816	213 256
DETTES DIVERSES	827 648	1 105 170
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	767 222	1 035 981
AUTRES DETTES DIVERSES	60 426	69 188
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	26 252	26 807
TOTAL GENERAL	69 212 523	63 629 706
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	17 757 799 28 640 864	15 213 935 27 430 519
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	161 584 446	158 525 432
VENTES DE MARCHANDISES	148 032 172	145 413 349
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	8 809 688	9 165 222
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	3 060 914	2 501 410
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	159 902 775	157 079 983
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	10 000	
REPRISES SUR PROVISIONS	306 782	72 370
TRANSFERTS DE CHARGES	506 510	389 692
AUTRES PRODUITS	858 378	983 386
CHARGES D'EXPLOITATION	151 929 486	150 930 468
ACHATS DE MARCHANDISES	118 755 589	120 314 603
VARIATION DES STOCKS	873 736	(235 878)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	454 601	462 871
VARIATION DES STOCKS	(17 192)	12 306
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	11 115 206	10 407 136
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 169 655	2 220 581
SALAIRES ET TRAITEMENTS	12 119 872	11 158 710
CHARGES SOCIALES	3 607 058	3 730 429
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 525 222	2 407 078
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	138 240	173 947
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	134 317	243 179
AUTRES CHARGES	53 177	35 501
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 654 960	7 594 963
PRODUITS FINANCIERS	108 359	142 264
PARTICIPATIONS	32 920	41 698
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 912	2 182
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	4 539	10 064
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	68 987	88 319
CHARGES FINANCIERES	266 493	254 553
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	265 921	254 544
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	571	8
RESULTAT FINANCIER	(158 134)	(112 289)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	9 496 826	7 482 674



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	76 524	421 302
SUR OPERATIONS DE GESTION	76 464	325 901
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	60	95 400
CHARGES EXCEPTIONNELLES	75 846	406 265
SUR OPERATIONS DE GESTION		15 525
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	846	89 340
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	75 000	301 400
RESULTAT EXCEPTIONNEL	678	15 036
PARTICIPATION DES SALAIRES	2 209 158	1 674 036
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 987 476	1 740 280
Total des produits	161 769 330	159 088 998
Total des charges	156 468 459	155 005 603
BENEFICE NET COMPTABLE	5 300 870	4 083 394
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	174 825	174 825
Produits financiers concernant les entreprises liées	2 030	2 320
Charges financières concernant les entreprises liées	58 300	87 100

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les investissements de l'exercice mis en service s'élèvent à 744 k€ et correspondent principalement :

- au complément de travaux d'agencement pour la mise en service du centre auto pour 294 k€ ;
- et à l'acquisition de matériel d'exploitation pour 259 k€.

Les investissements en cours s'élèvent à 4 888 k€ et correspondent principalement :

- à l'agrandissement de la surface de vente et du remodeling de l'hyper pour 4 356 k€ ;
- à l'extension du parking pour 412 k€ ;

Ces investissements ont été financés par trois emprunts, pour un montant global de 10 500 k€ répartis de la façon suivante :

- un emprunt de 1 000 k€ sur 5 ans ;
- un emprunt de 4 750 k€ sur 7 ans débloqué à hauteur de 945 k€ sur l'exercice ;
- et un emprunt de 4 750 k€ sur 10 ans débloqué à hauteur de 3 344 k€ sur l'exercice.

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Les impacts sur le chiffre d'affaires sont indiqués sous la rubrique « Note sur le compte de résultat ».

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 15 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	6 ^{2/3} à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 300 000 actions de 4 euros.

Fonds commercial

* SA DISNIORT	Acquisition le 15.04.1987	25 715
* SARL JAD	Acquisition le 02.04.1991	68 602
* SNC DU BAS D'ANGLE	Acquisition le 14.06.1999	289 653
* SARL PIERRE TRICOIRE	Acquisition le 21.07.2000	121 959
* SAS SECOF	Fusion le 15.01.2010	15 245
		521 174

Mali technique

BRUT

AMORTISSEMENT

PROVISION

NET

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

- absorption de la société SAS SECOF le 15.01.201
- absorption de la société SCI MEUNIER le 13.09.2013

Fonds commercial (SECOF)	2 430 203		2 430 203
Terrain (SCI MEUNIER)	43 000		43 000
Construction (SCI MEUNIER)	349 535	158 879	190 656
	2 822 738	127 103	2 695 635

Immobilisations

DEBUT EXERCICE

AUGMENTATIONS

DIMINUTIONS

FIN EXERCICE

Immobilisations incorporelles	3 188 365	8 960		3 197 325
Immobilisations corporelles	53 462 833	4 851 273	6 933	58 307 173
Immobilisations financières - titres	2 502 875	61 399	846	2 563 427
Immobilisations financières - créances	907 245	276 754		1 183 999
	60 061 317	5 198 385	7 779	65 251 924

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	191 623	8 887		200 511
Immobilisations corporelles	28 029 171	2 516 335	6 933	30 538 573
	28 220 795	2 525 222 (*)	6 933	30 739 084
(*) Dont dotation : - linéaire		2 262 649		
- dégressive		262 574		
- exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	620 579	134 317	105 579	649 317
Dépréciations de l'actif immobilisé	250 000	75 000		325 000
Dépréciations de l'actif circulant	223 499	138 240	201 203	160 536
	1 094 078	347 557 (*)	306 782 (*)	1 134 853
(*) Dont :				
. exploitation		272 557	306 782	
. financier				
. exceptionnel		75 000		

(1) Les provisions pour risques et charges concernent :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 326 000 €.
- un litige URSSAF concernant la mise en œuvre de la solidarité financière pour 189 000 €.
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 134 317 €.

Biens pris en crédit-bail		IMMOBILIER (1)	MOBILIER
Valeur des biens			
Valeur d'origine		1 166 816	197 057
Dotation aux amortissements théoriques		77 788	49 264
Cumul des amortissements théoriques		1 043 652	127 780
Valeur nettes		123 164	69 278
Redevances			
Afférentes à l'exercice		131 625	43 200
Cumulées		1 787 907	155 789
Restant à payer:			
. à moins d'un an		131 625	43 200
. de un à cinq ans		65 762	19 096
. à plus de cinq ans		-	-
. total		197 387	62 296
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		140 000	-
Réintégrations fiscales en fin de contrat		280 204	-
(1) Suite à la fusion avec la SCI MEUNIER			

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 183 999		1 183 999
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	5 589 761	5 589 761	
Créances diverses	520 624	520 624	
Charges constatées d'avance	301 806	301 806	
	7 596 189	6 412 191	1 183 999

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	7 584	7 584		
Emprunts bancaires (1)	18 645 548	2 940 674	10 890 240	4 814 634
Emprunts & dettes financières divers (2)	9 530 494	8 361 510	1 110 673	58 311
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	17 361 136	16 477 195		883 941
Dettes diverses	827 649	827 649		
Produits constatés d'avance	26 252	26 252		
	46 398 663	28 640 864	12 000 913	5 756 886

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 7 584

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 5 289 279

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 2 699 917

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 8 038 110

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Hypermarché	132 293 355	139 741 007
- Drive Niort	18 618 787	11 096 244
- Drive Bessines	8 990 633	6 242 733
	159 902 775	157 079 983

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	43
- Agents de maîtrise	5
- Employés	435
	<u>483</u>

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession d'immobilisations financières	846	60
Dégrèvement d'impôt TASCOT	-	76 464
Dotation aux dépréciations d'immobilisations financières	75 000	-
	<u>75 846</u>	<u>76 524</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	883 941
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	<u>1 325 217</u>
	2 209 158

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28%, majorée de la contribution sociale de 3.3% et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère H.T.O.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 559 514
- Impôt concernant le résultat exceptionnel	<u>- 572 038</u>
	1 987 476

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28.92 %)	194 401
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 27.37 %)	247 357

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (*)	18 645 548	-	3 343 912
(*) Nantissement du fonds de commerce			

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	30 347 227	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Emprunts souscrits non débloqués	-	5 233 230

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**)
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 31 %) ;

- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise et moyen pour les employés ;

- table de mortalité : 2019.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 1 218 000 €

La société TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION a souscrit un contrat « Extension Capital Fin de carrière », garantissant le remboursement des indemnités de départ à la retraite prévue par la convention collective du commerce à prédominance alimentaire. La société a constitué ce fonds collectif à hauteur de 344 450 € au 31.12.2020 et à réaliser un versement complémentaire de 39 000 € en janvier 2021.

Entreprises liées	S.C.I. COUDENNE Rue Coudenne 17800 PONS R.C.S. 409 971 769	S.A.R.L. STL 37 Rue Jean Couzinet 79000 Niort R.C.S. 478 119 381	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX VOYAGES Av de Paris- 79000 NIORT R.C.S. 409 971 769
Participations	100 000	1	7 622
Créances rattachées à des participations	-	198 854	-
Créances d'exploitation	-	56 649	-
Créances diverses	28 428	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	13 033
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Produits de gestion courante (location)	-	126 293	22 393
Transfert de charges (refacturation salaires)	-	-	213 400
Autres produits financiers	98	850	-
Charges financières	-	-	-

(1) La société Trente Ormeaux Distribution détient 23.81% des titres de la S.C.I. COUDENNE, propriétaire de terrains à PONS, dans le cadre de la convention de parrainage du magasin E. Leclerc SODIPONS.

Entreprises liées	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX BOUTIQUE Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 851 963 710	S.A.S. H.T.O. 580, av de Paris 79000 NIORT R.C.S. 518 318 928
Participations	10 000	-
Créances rattachées à des participations	101 670	-
Créances d'exploitation	34 798	-
Créances diverses	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	6 952 614
Produits de gestion courante (location)	13 967	-
Transfert de charges (refacturation salaires)	74 560	-
Autres produits financiers	1 180	-
Charges financières	-	58 300

	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX BOUTIQUE Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 851 963 710	S.A.R.L. SIL 37 Rue Jean Couzinet 79000 Niort R.C.S. 478 119 381	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX VOYAGES Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 409 971 769
Filiales & participations à plus de 50 %			
Capital	10 000	45 735	8 000
Capitaux propres autres que le capital	-36 143	59 169	622 358
Quote-part du capital détenu	100%	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	10 000	1	7 622
Valeur nette des titres détenus	10 000	1	7 622
Prêts et avances consentis	101 670	198 854	-
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	79 056	1 184 407	311 346
Résultat du dernier exercice clos	-33 508	-100 371	-90 719
Dividendes encaissés	-	-	-

	S.C.I. COUDENNE Rue Coudenne 17800 PONS R.C.S. 409 971 769
Filiales & participations entre 10 & 50 %	
Capital	420 000
Capitaux propres autres que le capital	-1 224
Quote-part du capital détenu	23.81%
Valeur brute des titres détenus	100 000
Valeur nette des titres détenus	100 000
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	-
Résultat du dernier exercice clos	-1 224
Dividendes encaissés	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.